

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/700337>

 Antonin Gouze

 2 min read

## Recteurs : un décret modifie les modalités de leur nomination (conseil des ministres)

Un décret modifiant les modalités de nominations des recteurs a été présenté, mercredi 4 octobre 2023, en conseil des ministres. Le projet de décret avait été examiné en Conseil supérieur de l'éducation en janvier 2023 ([lire sur AEF info](#)). Le texte vise à "homogénéiser les procédures de recrutement mises en place pour les emplois à la décision du Gouvernement", ceci "dans la continuité des LDG fixées par la circulaire du 20 avril 2022" ([lire sur AEF info](#)). Il précise qu'une première nomination de recteur, "que la personne soit titulaire ou non d'une HDR, est examinée par une commission chargée d'apprécier l'aptitude de l'intéressé à exercer cette fonction". Le décret précise aussi que c'est "la commission instaurée en 2015 et présidée par un conseiller d'État" qui "demeure compétente" pour vérifier l'aptitude des potentiels futurs recteurs.

Generated with Reader Mode